



PRISONS MODULAIRES ? OUI... Mais !!!

COMMUNIQUÉ :

Les 10 et 11 avril une délégation syndicale accompagnait le garde des Sceaux pour aller visiter la prison de Meppen en Allemagne afin d'y découvrir leur dispositif de prisons modulaires pour, éventuellement, le transposer en France.

► **Il faut envisager ce projet sous 2 angles bien distinctes :**

► **L'aspect bâtementaire et technique :**

La présentation qui nous a été faite, et la visite qui a suivi, ont permis de constater qu'on est très loin du cliché des containers en métal ou en panneaux légers. Il s'agit en réalité de modules en béton armé, préfabriqués en usine, et qui semblent présenter les mêmes garanties de sécurité, de durabilité et de solidité qu'une construction traditionnelle.

Si un tel dispositif permet de créer des places de détention plus vite (de l'ordre de 16 mois) et moins cher (de l'ordre de 30 à 40 % de moins), nous ne voyons aucune raison de nous y opposer.

► **L'aspect organisationnel et fonctionnel :**

Sur ce point, FO JUSTICE est plus inquiet, en tout cas plus réservé.

Ces modulaires seraient déployés sur les domaines existants, pour éviter l'écueil des démarches administratives. **Mais il convient de définir précisément où.** Pour **FO Justice**, hors de question de les déposer au cœur d'une structure existante, au risque d'en perturber le fonctionnement et de ne garantir une totale étanchéité entre ces modules et les hébergements existants, dont les régimes de détention pourraient être complètement différents.

Ces structures doivent donc être déployées sur les domaines certes mais rester totalement autonome et surtout étanches.

Il faut aussi considérer le volet RH. Construite vite, c'est très bien, mais encore faut-il que les recrutements avancent avec la même cadence.

Hors de question pour **FO Justice** de créer des structures au rabais, sous dotées en personnels, que ce soit les PS, PA, PT ou PPIP. Pas question non plus de « puiser sur la bête » ou d'ajouter une charge supplémentaire aux personnels déjà en poste.



Alors OUI sur le principe pour des prisons modulaires MAIS pas à n'importe quel prix et n'importe comment !

Un tel déploiement ne peut se faire qu'après un état des lieux précis des domaines en capacité de recevoir les structures, et doit s'accompagner d'une vraie réflexion en amont sur le ou les régimes de détention qui seront mis en place.

Mais surtout, cette démarche doit s'inscrire dans un déploiement à moyen puis long terme pour ne pas rester qu'un effet d'annonce ou une vitrine servant les ambitions du garde des Sceaux.

Enfin, **FO Justice** rappelle que, même si ce projet permettrait d'accélérer le projet de création de 15000 places de prison, il ne résoudrait en rien l'actuel et urgentissime problème de la surpopulation dans nos établissements.

Nos détentions sont pleines à craquer !

Les agents sont à bout de souffle !

Les conditions de détention sont indignes !

La situation n'est plus tenable, et ce n'est pas ce projet isolé qui réglera le problème !

Il faut agir... VITE !!!

